

COURSES DE STRASBOURG-EUROPE

DIMANCHE 14 mai 2017

Neutralisation de la circulation sur les parcours (véhicules et cyclistes)

1. De 3h00 à 20h00

Allée de la Robertsau – avenue de l'Europe - allée des Droits de l'Homme - pont de la Rose Blanche.

2. De 7h45 à 14h00

Boulevard Tauler – boulevard d'Anvers - boulevard de la Marne – boulevard Jean-Sébastien Bach - rue François-Xavier Richter - rue du Conseil des XV - piste cyclable quai de l'Orangerie – rue Gottfried.

3. De 8h30 à 10h30

Pont du Canal - chemin Goeb - rue de la Carpe Haute - chemin du Beulenwoerth - rue de la Lamproie - rue Himmerich - rue Mélanie - parc du Pourtalès - parking rue Kempf - chemin du Beulengrund - parking rue Mélanie - rue de la Fourmi.

4. De 9h00 à 11h00

Piste cyclable berge - rue du Général Conrad - rue d'Ypres - rue de Rotterdam - rue de Louvain.

5. De 9h15 à 13h00

boulevard de la Marne – boulevard Leblois – avenue du Général de Gaulle - rue de Londres – rue de Stuttgart – Parc de la Citadelle – rue de Boston - rue de Rome - rue du Maréchal Juin - rue de l'Hôpital Militaire - rue de Lausanne - rue de Bienne - rue de Genève - rue de Berne - rue des Orphelins – place des Orphelins – rue des Couples - quai des Bateliers - pont Ste Madeleine - rue du Bain aux Roses - rue de la Râpe - place du Château - place de la Cathédrale - rue Mercière - rue du Fossé des Tailleurs - rue des Hallebardes - rue des Grandes Arcades - place Kléber - rue de l'Outre - rue des Etudiants - place Broglie - place du Petit Broglie - quai Lezay Marnesia - pont de la Poste - rue Joseph Massol - avenue de la Marseillaise - pont Royal - boulevard de la Victoire – rue de l'Université.

**Sur l'ensemble des rues empruntées par les différents parcours,
le stationnement des véhicules sera interdit aux horaires indiqués
par la signalisation réglementaire.**